



Syndicat CFTC du Personnel du Groupe-Sanef

28, Rue de l'église 60410 ROBERVAL

Informations CFTC

« *Sanef s'engage et ça se voit* »

Voilà un beau slogan qui laisse présager des actions d'envergures pour les clients et des moyens supplémentaires pour travailler dans des conditions décentes pour le personnel. Une charte d'engagement de service a même été créée. Hélas, nous sommes très loin de nos attentes. Les clients ont eu droit à une augmentation des tarifs, une détérioration des entretiens sur les aires de services et le long du réseau. Il est vrai que nous ne pouvons pas faire en même temps du travail à l'extérieur et sur le tracé. La charte n'est qu'un lointain souvenir pour certains responsables locaux.

Le personnel, lui, a été doté d'un beau baudrier jaune fluo, mais la prise en compte des fortes chaleurs avec distribution d'eau et ajout de pauses supplémentaires doit toujours être réclamé auprès de certains responsables. Ce n'est pas normal, la CFTC dénonce ce comportement irrespectueux envers le personnel.

Depuis de nombreux mois, la Direction Générale nous informe des baisses de trafic, nous préparant déjà pour nos futures négociations salariales 2010. La CFTC ne rentrera pas dans cette forme d'endoctrinement pernicieux. Nous préférons parler du chiffre d'affaires en augmentation grâce aux deux augmentations de tarifs en moins d'un an, du gain obtenu sur les emplois perdus et sur la disparition d'évolution de carrière au péage et surtout des 227 Millions d'€uros de bénéfices distribués à notre actionnaire, c'est le fruit de notre travail.

Il y a maintenant un an, nous perdions un collègue de travail. Un courrier adressé à notre Directeur Général, Monsieur Gauthey, par les organisations syndicales lui demandait l'ouverture immédiate de négociations pour l'amélioration de la filière viabilité. A ce jour, la CFTC veut aboutir à la finalisation d'un accord. Mais les attermolements de ces derniers mois du côté direction nous ont rendu méfiants.

Le projet propose :

- Une évolution de la prime de viabilité avec deux critères au lieu de quatre. La productivité du centre d'exploitation et la durée de présence effective de l'agent (présentisme). Une prime passant de 67 points à 120 points. Nous avons demandé 150 points avec sa prise en compte dès 2008. C'est pour cela que **la CFTC a interpellé la Direction Générale par un courrier pour le versement des 67 points de l'ancienne prime pour l'ensemble du personnel viabilité sur la paie de septembre 2009.** (vous pouvez voir ce courrier sur notre site)
- Une évolution de carrière accompagnée par un chemin de formation précis et la reconnaissance des compétences.
- Une indemnisation de la modification du planning du week-end. La CFTC demande 3 points d'indice aussi bien pour le samedi que le dimanche.
- La CFTC a souhaité voir la société s'engager sur le maintien du nombre individuel et annuel des heures d'astreintes planifiées.
- La CFTC a demandé un article sur l'évolution de carrière et la reconnaissance du travail des chefs d'équipes.

- La CFTC a refusé de se positionner sur l'évolution de la garantie. Nous restons toujours sur notre demande de 1999. Il faut transformer cette garantie en points pérennes inclus dans le salaire de base.

La prochaine réunion est prévue le 30 septembre 2009.

L'accord 04 – 3 sur la mobilité interne et sur les mesures sociales d'accompagnement du projet d'adaptation du péage et de redéploiement interne a pris fin le 3 juin 2009. Il n'y a donc plus rien actuellement. Une nouvelle négociation a débuté pour pérenniser cet accord. Les discussions portent sur les sommes à verser, la direction remettant en cause le versement en l'état de l'indemnisation de l'allongement de la distance de transports. Un nouveau calcul est présenté, la prime ne sera plus versée lors des absences pour maladie et dès que le salarié changera de domicile. La CFTC a expliqué son désaccord sur ces mesures et a une nouvelle fois dénoncé la non application de l'ancien accord 04-3 article 5 qui prévoyait d'inclure ces points dans l'indice de l'agent alors qu'actuellement elle apparaît sur la fiche de paie sur une autre ligne.

La prochaine réunion est prévue le 1 octobre 2009.

Dans les semaines qui viennent les thèmes de négociations ne manquent pas :

- Accord filière viabilité,
- GPEC et mobilité interne
- Evolution des mécaniciens,
- Perco
- Prime péage,
- Accord des modulés,
- Poly activité, CET, Emploi des seniors, Devenir du 2005-1, Salaires

Depuis la privatisation, notre entreprise est en perpétuelle mutation. Les méthodes de travail qui existaient avant ce changement radical disparaissent pour laisser place à une recherche continue de la productivité.

Bien que la Direction Général déclare toujours « ne vouloir laisser personne le long de la route », nous constatons chaque jour la disparition de nos emplois et la dégradation de nos conditions de travail.

Très souvent, vous nous interpellez pour nous exprimer vos craintes et vos interrogations sur votre avenir. La CFTC a choisi d'accompagner cette évolution, nous ne souhaitons pas emmener l'ensemble du personnel dans des revendications utopiques à l'inverse d'autres organisations syndicales. Que pèse vraiment le personnel dans cette modification des structures de l'entreprise au vue des sommes en jeu ? **Sommes-nous prêts à revendiquer pendant plusieurs jours, semaines ou mois ? Voilà la vraie question.**

La CFTC revendique son choix, elle veut accompagner ces évolutions, sans perdre les acquis du personnel en place. Elle se bat chaque jour pour cela. Nous sommes continuellement sources de propositions.

La CFTC, le syndicat constructif
A votre écoute et à votre service
C'est sur ces valeurs que nous construisons notre action

L'équipe CFTC

Site internet : <http://www.cftc-autoroutes-groupesane.com/>

Pour nous contactez: 06 83 41 11 04

Le 14 septembre 2009

DSC CFTC Frédéric MINET